
**Rapport de minorité de la commission du Conseil communal
d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR22.01PR
concernant**

Une demande de crédits d'investissement de CHF 4'600'000.- pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la ville et de CHF 400'000.- pour la réfection des chaussées et canalisations relatives aux secteurs d'intervention du Service des énergies pour l'année 2022

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission a siégé le 8 février et le 8 mars 2022.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Joëlle DRUEY, Marceline MILLIoud présente le 8 février et remplacée le 8 mars par Olivier MAIBACH, Anita ROKITOWSKA excusée et remplacée par Ella-Mona CHEVALLEY, Fabio CUETO excusé le 8 février et remplacé le 8 mars par Roland VILLARD, Paul Camille GENTON, Philippe GRUET, Bart WIND et du soussigné.

La délégation municipale était composée, lors de la première séance du 8 février 2022, de M. Benoist GUILLARD, Municipal et M. André FAVRE, Chef de Section Logistique & Engineering. Lors de la seconde séance du 8 mars 2022 se sont ajoutés à la délégation municipale, Mme Brenda TUOSTO, Municipale, M. Sandro ROSSELET, Chef de service STE, M. Vincent NICOLET, Responsable Bureau Technique STE, M. Quentin PELLEUX, Service de la Mobilité, Ingénieur en transports, M. Benoît CORDAY, Ingénieur mobilité SSP. Nous les remercions pour leurs explications et les réponses apportées à nos questions. Nous regrettons cependant que la Municipalité refuse de nous communiquer un tableau *des coûts estimatifs de renouvellement des réseaux 2022*, qui figurait naturellement dans les préavis annuels précédents¹.

Introduction

Les préavis de renouvellement des infrastructures eau, gaz et électricité sous la forme de crédit global ont été introduits avec le préavis PR13.37PR pour suivre un objectif demandé par la Commission de gestion de notre Conseil, soit un taux de renouvellement des conduites situé entre 1,5% et 2% par année à la place de le maintenir entre 0,5 et 0,7% par année. En effet, la coordination entre les différents services conduisait parfois à différer certains chantiers. Lorsqu'une fenêtre d'opportunité s'ouvrait, les ressources financières n'étaient pas disponibles et le projet se trouvait repoussé à plus tard. Ce crédit global devait laisser suffisamment de latitude à l'administration de décaler ou d'inverser la mise en chantier de plusieurs objets qui avant auraient nécessité chacun un préavis. Cela permet aussi que les économies qui seraient réalisées sur un des projets pourraient être utilisées

¹ Par exemple, les préavis PR21.04PR, PR20.08PR et PR19.95PR à la page 7.

sur un autre projet qui demanderait des moyens financiers supplémentaires, tout en respectant l'enveloppe définie dans le cadre du crédit global².

À partir du préavis PR19.05PR, un montant de CHF 412'000.- est réservé aux interventions urgentes en lieu et place des crédits complémentaires. Ce montant de réserve a ensuite augmenté de presque 50% pour atteindre CHF 590'970.- dans le PR20.08PR, la commission de ce dernier préavis a demandé que l'utilisation des montants d'urgence des années précédentes figure dans les préavis³. Il se situe actuellement à CHF 700'000.-.

Projets globaux sans le montant d'urgence et sans STE/Mobilité CHF 3'900'000.-

Le détail des coûts de chacun des projets, qui avant figuraient dans des préavis distincts, a été présenté dans tous les préavis de crédit global jusqu'à ce préavis qui ne présente que le total des réfections de la rue de l'Orient, les chemins du Coteau, de Beauregard et des Sources, soit CHF 3'410'000.-, sans aucun détail ou explication de ces chiffres. Il s'ajoute une estimation des coûts de gestion des projets de CHF 590'000.- qui ne correspond pas aux deux fois 5% indiqués⁴. En commission, un Conseiller a demandé un détail de la décomposition des CHF 3'410'000.- par projet, le Municipal en charge du dicastère a refusé de répondre pour éviter d'avoir des questions de Conseillers communaux. La question d'un autre Conseiller demandant un comparatif entre le crédit proposé et les dépenses annuelles effectuées dans d'autres villes n'a pas obtenu plus de réponse.

Montant d'urgence CHF 700'000.-

Cette partie du préavis annuel qui existe depuis le PR19.05PR est un chèque en blanc pour des dépenses concernant les travaux de réfection du Service des énergies. Il est donc normal que notre Conseil soit au minimum informé a posteriori de l'utilisation de ces montants. La commission sur le préavis PR21.04PR a noté que les montants d'urgences permettent une réduction des coûts, mais qu'ils ne doivent pas servir à éviter de présenter un préavis devant notre Conseil si on peut raisonnablement, comme dans le cas des travaux de la rue des Pêcheurs, penser qu'un préavis a le temps de passer devant notre assemblée.

Les vœux de la commission sur le préavis PR21.04PR et de la Commission des finances demandant l'utilisation des montants d'urgence dans le préavis n'ont pas été exaucés. En effet, la Municipalité préfère présenter l'utilisation de ces montants lors de la séance de commission pour avoir des chiffres plus proches de l'état actuel. Dans les faits, cela permet de tromper plus facilement les commissaires et éventuellement le Conseil, avant le vote.

Ainsi, lors de la première séance de la commission, un tableau montrant l'utilisation du premier montant d'urgence⁵, présenté sur un écran et impossible à lire depuis sa place, indique quatre sous-comptes pour un montant réalisé de CHF 695'088.- sur un crédit disponible du préavis PR19.05PR de CHF 700'000.-. On nous annonce que les montants d'urgence sont bien utilisés et n'ont pas dépassé la planification du PR19.05PR, ils ne risqueraient donc pas d'empêcher la réalisation des projets planifiés du PR19.05PR, comme la rue Cordey. Un commissaire a expliqué que le montant indiqué de CHF 700'000.- ne correspondait pas au montant du préavis PR19.05PR, de plus, il a constaté en s'approchant de l'écran que des projets du montant de réserve n'étaient pas surlignés. Après comparaison avec le préavis PR19.05PR, le montant d'urgence dépensé est selon ce tableau de CHF 1'073'629.- et pas de CHF 695'088.-, car deux projets (ECF Thièle et Calamin-Pomy) figurent bien dans le montant d'urgence, mais n'ont pas été comptabilisés⁶.

² Rapport PR13.37RA

³ Rapport PR20.08RA

⁴ Préavis PR22.01PR, page 7

⁵ Montant d'urgence du PR19.05PR, voir annexe, page 13

⁶ PR19.05PR et P.V. C.C. 17 juin 2021, p.398.

La commission a donc été induite en erreur en croyant que le montant d'urgence n'était pas dépassé, alors que la dépense est à 259% du crédit initialement demandé. Notons qu'une partie de ce dépassement environ CHF 452'000.- a été financé par des fonds destinés initialement à la réfection de la rue Cordey qui figuraient dans le même préavis. Trois jours après la dernière séance de commission, de plus amples informations ont été obtenues sur l'utilisation des fonds SEY du PR19.05PR grâce au rappel du Président de notre commission.

Pour le deuxième montant d'urgence, celui du PR20.08PR, le montant indiqué comme voté par notre Conseil est de CHF 886'000.-, alors que le montant indiqué dans le préavis est CHF 590'970.-. Si la dépense indiquée est juste, voir paragraphe précédent, il y aurait un dépassement de 49% par rapport au souhait initial.

Mobilité et STE

CHF 400'000.-

Il y a un doute que ce montant soit composé de deux crédits complémentaires aux précédents préavis PR21.04PR et PR19.05PR sans qu'il n'en ait été fait mention à aucun moment par la Municipalité. Le 10 février 2022, les comptes touchés par le préavis PR19.05PR ont été demandés à la Municipalité. Le 25 février 2022, cette dernière a répondu négativement à cette demande en invoquant que ces pièces comptables seraient refusées à un membre d'une commission de surveillance. Le 1^{er} mars 2022, un recours contre cette décision a été déposé auprès du Tribunal Cantonal, en effet, les comptes devraient être remis à quiconque en fait la demande⁷.

Dans le rapport du préavis global précédant PR21.04RA, les Conseillers ont été surpris de l'absence de délégué STE/Mobilité et il a été précisé qu'un réaménagement important d'une rue faisait généralement l'objet d'un préavis spécifique en réponse à une question sur l'étude de l'élargissement d'un trottoir à la rue du Cheminet.

Comme aucun délégué STE/Mobilité n'était présent à la première séance de ce préavis pour expliquer ces CHF 400'000.- et qu'un amendement allait être déposé, la Municipalité a proposé une seconde séance avec les représentants STE/Mobilité. Lors de cette deuxième séance, la Municipalité a présenté deux projets⁸ qui ne correspondent pas à l'objet indiqué par le titre de ce préavis, mais que ces CHF 400'000.- permettraient de financer :

Rue du Mujon : un commissaire regrette que le réaménagement présenté ne tienne pas compte des arbres majeurs présents dans cette rue. Afin d'élargir le trottoir, ces arbres majeurs seront abattus pour être remplacés par de jeunes arbres. Une réfection à l'identique du côté longeant le Mujon avec un décalage des plantations de remplacement des arbres majeurs morts pour permettre, lors d'une prochaine réfection, un élargissement du trottoir est souhaité pour préserver ces arbres majeurs.

Rue Cordey : La Municipalité souhaiterait supprimer les places de parc le long de la rue et, selon les estimations actuelles, voudrait réaliser les travaux en deux étapes fermant la rue en cul-de-sac pendant une année pour refaire la partie en amont, puis en aval du Buron. Une étude de mobilité a été effectuée par la Municipalité pour étudier les différentes variantes de report de trafic durant les travaux, mais son contenu, bien qu'il ait été payé par le contribuable, ne sera pas fourni aux commissaires, ce qui semble violer la loi sur

⁷ « Un particulier peut-il avoir accès aux extraits de compte des communes ?

Voir : Arrêt du TF du 28 août 2017 (1C_25/2017). Le raisonnement du Tribunal fédéral est applicable par analogie aux communes vaudoises. A noter que si des données personnelles devaient apparaître sur les extraits en question (par exemple, les extraits de compte salaire collaboratrices et collaborateurs), il conviendrait de les caviarder. »

<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/protection-des-donnees-et-droit-a-linformation/droit-a-linformation/>

Ces informations ont déjà été transmises à la Municipalité lors d'un premier recours sur la transmission de comptes le 12 novembre 2021.

⁸ Voir rapport de majorité pour le détail de ces points.

l'information. Un commissaire regrette qu'une circulation en sens unique ne soit pas proposée durant les travaux, comme cela a été le cas pour la réfection de la rue du Midi (12'100 véh./j), alors que le trafic y est plus important (13'600 véh./j)⁹. De plus, l'organisation des travaux en deux culs-de-sac permet de placer différentes installations souterraines au milieu des deux futures voies de circulation ce qui laisse présager le pire lors des futures réfections pour la sécurité des travailleurs et/ou la circulation des usagers. Finalement, comme la réfection des réseaux souterrains est urgente, le risque existe que les travaux souterrains doivent être démarrés sans avoir d'autorisation de rouvrir la route à la fin des travaux selon des nouveaux plans qui pourraient faire l'objet d'opposition. Il serait donc souhaitable que la réfection de la partie souterraine se situe sous une zone commune entre l'état actuel et l'état voulu de cette rue.

Conclusions :

La minorité de la commission souhaite que la Municipalité retire ce préavis ou qu'il soit renvoyé par notre Conseil pour études complémentaires pour que la Municipalité ait l'opportunité de revenir devant nous avec trois préavis corrects. Deux préavis pour les réaménagements des chaussées des deux rues et un troisième concernant une demande d'un crédit d'investissement pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la Ville, qui respecte les vœux des commissions précédentes et de la Commission des finances, en particulier, qui contienne un résumé de l'utilisation des crédits en cours ainsi que les projets prévus et chiffrés pour l'année. La minorité de la commission propose donc au Conseil communal de refuser chaque article ainsi que les conclusions ~~l'ensemble~~ du préavis.

Pour la minorité de la commission,

Sébastien NOBS



Yverdon-les-Bains, le 17 mars 2022

Annexes : Présentation faite lors de la première séance.

⁹ AggloY – Actualisation du concept TIM, novembre 2015, p. 13

Commission Conseil Communal

Préavis n° PR22.01PR

Demande de crédits d'investissement de CHF 4'600'000.- pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la ville et de CHF 400'000.- pour la réfection des chaussées et canalisations relatives aux secteurs d'intervention du Service des énergies pour l'année 2022

Présentation par SEY

Yverdon-les-Bains Énergies \ le 8 février 2022

Introduction

Guillard Benoist
Municipal des Energies

5'

Rappel du préavis

André Favre
Chef section logistique & engineering

15'

Questions / réponses

Tous

Le renouvellement complet des conduites est planifié sur 50 ans

➤ Taux de renouvellement

Ne sont pris en compte que les réseaux ayant plus de 50 ans

	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de renouvellement des réseaux d'eau	1.89 %	2.53 %	2.46 %	1.94%	2.01 %
Taux de renouvellement des réseaux gaz	1.96 %	1.09 %	1.21%	1.47 %	1.77 %
Taux de renouvellement des réseaux électrique	1.95 %	1.09 %	1.21 %	1.47 %	1.98 %
Valeur cible pour les trois indicateurs	2% par an				2%

➤ Investissements constants = garantie de qualité

➤ Minimiser les fuites

- Coûts des interruptions d'urgence
- Désagréments liés aux interruptions
- Sécurité
- Gaspillage
- Ecologie



Total fuites Eau

	2018 au 31.12.2018	2019 au 31.12.2019	2020 au 31.12.2020	2021 au 05.07.2021	2021 au 31.12
Nombre total fuites/an	54	60	45	29	61
Nombre fuites réparées en urgence	24	28	17	8	18
Valeur cible pour les deux indicateurs	12	12	12	12	12

Total fuites GAZ

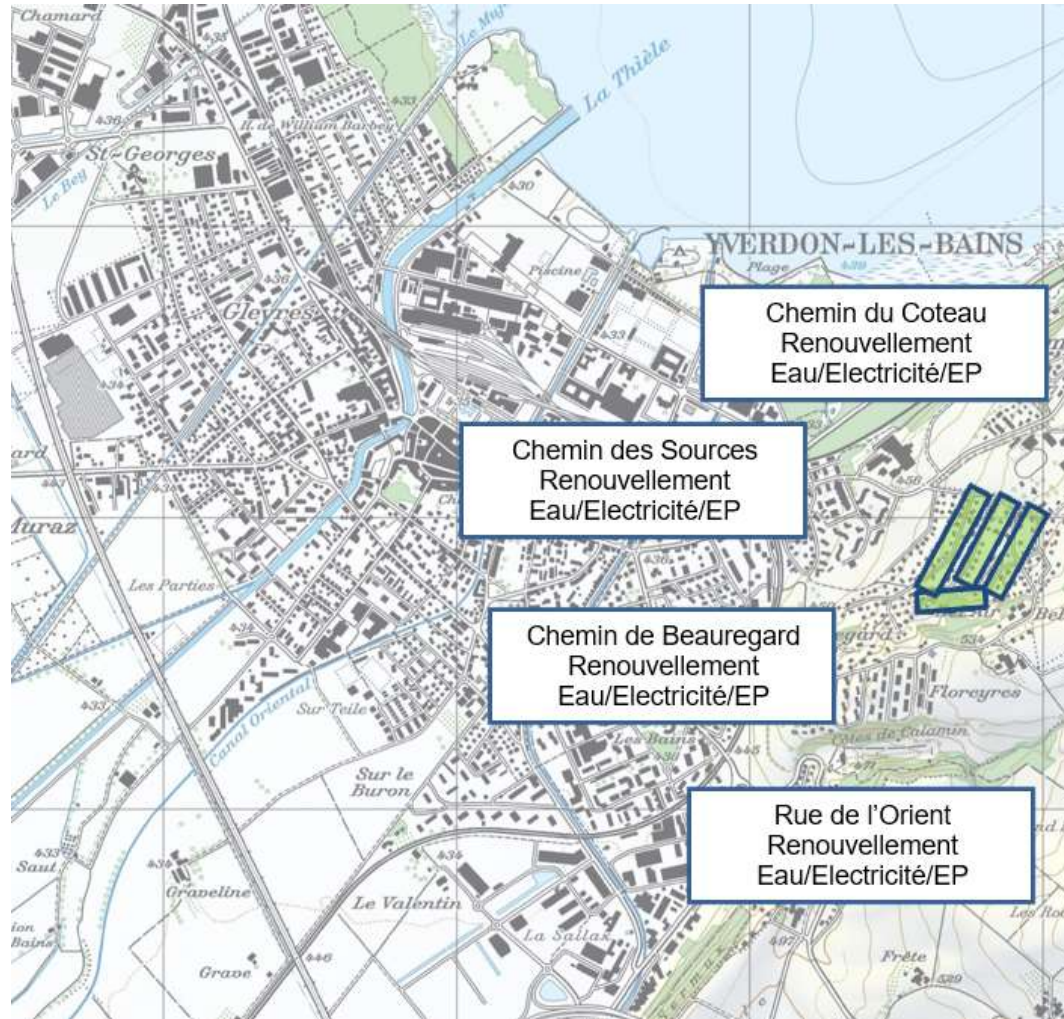
	2018 au 31.12.2018	2019 au 31.12.2019	2020 au 31.12.2020	2021 au 05.07.2021	2021 au 31.12
Nombre total fuites/an	17	24	25	13	39
Nombre fuites réparées en urgence	5	5	4	2	8
Valeur cible pour les deux indicateurs	12	12	12	12	12

➤ Valeurs cibles

- Eau: pas atteints
- Gaz: pas atteints

- Plateforme Technique Interservices (PTI)
 - Coordination interservices des interventions opérationnelles sur l'espace public, en optimisant les travaux et en réduisant les coûts et nuisances pour les usagers avec:
 - Le service des travaux et de l'environnement (STE)
 - Le service de l'urbanisme et des bâtiments (URB/BAT)
 - La filière Mobilité du Service de la sécurité publique (SSP/Mobilité)
 - La filière Système d'information sur le territoire (SIT) du Service des finances (FIN)
 - Optimiser la conduite des projets d'ampleur avec des objectifs de 2 à 5 ans
 - Compléter le réaménagement des chaussées de la rue du Mujon
 - Effectuer en deux phases les travaux de séparation des réseaux et de réaménagement de chaussée et de mobilité prévus à la rue Cordey





Projets	Tronçons impactés Longueur de la rue	Arguments principaux pour effectuer les interventions	Qui fait quoi et coordination technique
Chemin du Coteau	Rue entière Longueur : ~380 m	La conduite d'eau est en fin de vie. Dix fuites sont recensées sur le tronçon •Conduite d'eau : Ø 100 mm/ fonte grise / pose :1960	SEY : changement conduite d'eau, de l'éclairage public et des câbles électriques. STE : rien. Mobilité : sécurisation du carrefour en entrée de rue ; un groupe de travail (GT) spécifique sera mis en place. SSP/Unité technique : pendant les travaux, suppression ponctuelle places de parking. TRAVYS : pas impacté.
Chemin des Sources jusqu'à la croisée du Chemin de Beauregard	Rue entière Longueur : ~390 m	La conduite d'eau est en fin de vie. Une fuite est recensée sur le tronçon •Conduite d'eau : Ø 125 mm/ fonte grise / pose :1964	SEY : changement conduite d'eau, de l'éclairage public et des câbles électriques. STE : rien Mobilité : sécurisation du carrefour en entrée de rue, un GT spécifique sera mis en place. SSP/Unité technique : pendant les travaux, suppression ponctuelle places de parking. TRAVYS : pas impacté.
Chemin de Beauregard, secteur compris entre le chemin du Coteau et la rue de l'Orient	Tronçon compris entre rue de l'Orient et le chemin du Coteau Longueur : ~250 m	La conduite d'eau est en fin de vie. Quatre fuites sont recensées sur le tronçon •Conduite d'eau : Ø 150 mm/ fonte grise / pose :1981	SEY : changement conduite d'eau, de l'éclairage public et des câbles électriques. STE : rien. Mobilité : rien. SSP/Unité technique : rien. TRAVYS : pas impacté.
Rue de l'Orient jusqu'à la croisée du Chemin de Beauregard	Rue entière Longueur : ~350 m	La conduite d'eau est en fin de vie. Huit fuites sont recensées sur le tronçon •Conduite d'eau : Ø 125 mm/ fonte grise / pose :1960	SEY : changement conduite d'eau, de l'éclairage public et des câbles électriques. STE : rien. Mobilité : sécurisation du carrefour en entrée de rue, un GT spécifique sera mis en place. SSP/Unité technique : pendant les travaux, suppression ponctuelle de places de parking. TRAVYS : pas impacté.

Montant d'urgence : Montant non alloué. Il ne sera engagé que si une urgence ou une opportunité se présente, voir point 3.3.

Rue du Mujon (voir plus haut): réaménagement des chaussées pour un montant de CHF 100'000.-

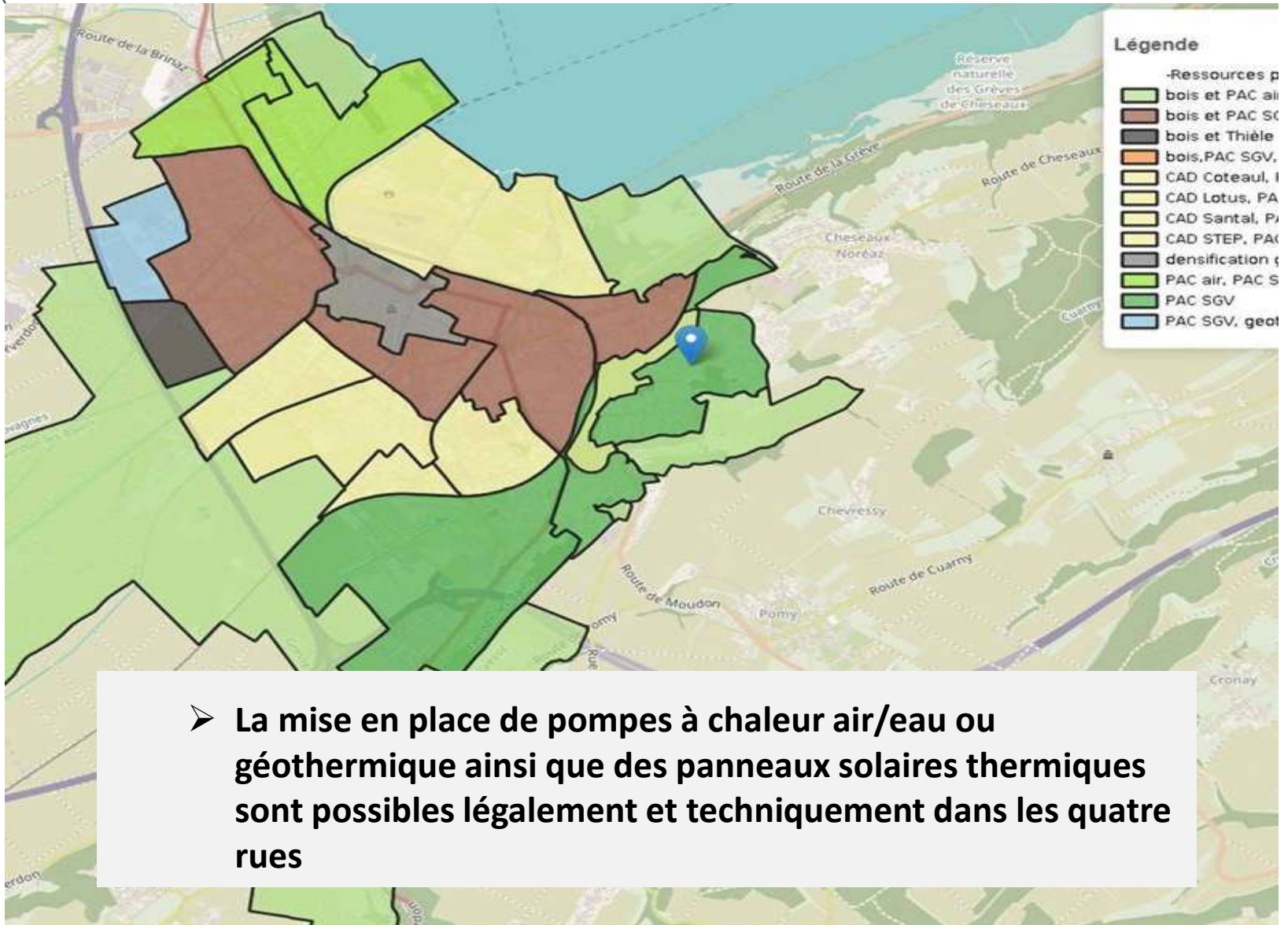
Rue Cordey (voir plus haut): la planification des travaux en deux phases (séparation des réseaux et travaux en surface) engendre une plus-value de CHF 300'000.-.

Pourquoi pas de gaz ou de CAD dans ces rues?

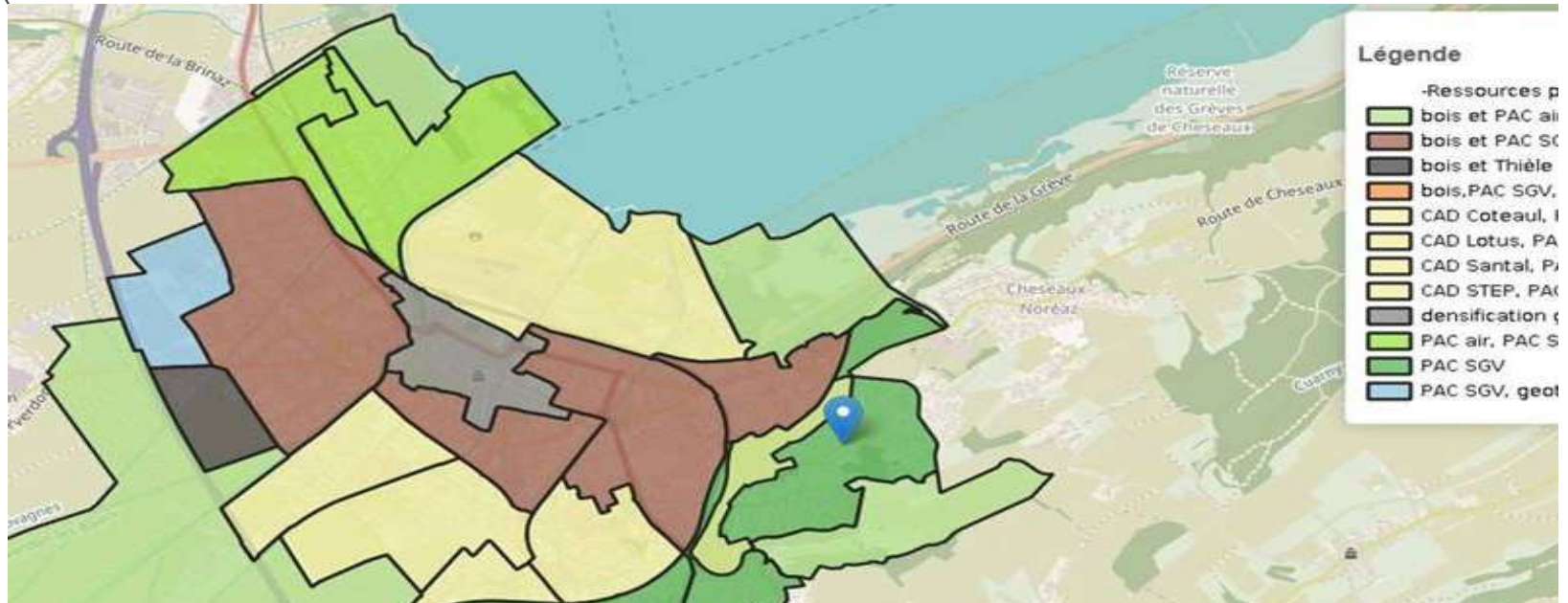
- Rappel des objectifs de la planification énergétique:
 - Définir une stratégie énergétique à l'échelle de la commune
 - Permettre de répondre aux objectifs de la loi vaudoise sur l'énergie
 - Répondre aux objectifs de la politique énergétique de la ville
 - ➔ Utilisation des énergies indigènes
 - ➔ Recours aux énergies renouvelables
 - ➔ Réduction des émissions de CO₂

- En conclusion:
 - Le développement de nouvelles énergies fossiles dans des secteurs compatibles avec des solutions renouvelables serait contreproductif à l'atteinte des objectifs cantonaux et communaux

Énergies



Énergies



Pour soutenir ces solutions et les propriétaires dans de telles démarches, la Ville, au travers du bouquet de subvention Equiwatt, met à disposition tout un panel de soutien financier à savoir :

- Subvention pour la réalisation de CECB+ (subventions cantonale et communale cumulables) : <https://www.yverdon-energies.ch/equiwatt/audit-energetique-cecb-plus/>
- Subvention pour la mise en place de pompes à chaleur (subventions cantonale et communale cumulables) : <https://www.yverdon-energies.ch/equiwatt/chauffage-renouvelable/>
- Subvention pour la mise en place de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques (subventions cantonale et communale cumulables) : <https://www.yverdon-energies.ch/equiwatt/installations-solaires-thermiques/> & <https://www.yverdon-energies.ch/equiwatt/solaire-photovoltaïque/>
- Subvention pour l'assainissement de l'enveloppe thermique des bâtiments (subventions cantonale et communale cumulables) : <https://www.yverdon-energies.ch/equiwatt/batiments/>

Planification des projets

Chantiers	2022												2023											
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Janvier (vac)	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Rue du Mujon				blue	blue	blue	pink	pink					blue											
Chemin de Beauregard				yellow	yellow	yellow	yellow						blue											
Chemin du Coteau								yellow	yellow	yellow	yellow		blue											
Chemin des Sources										yellow	yellow	yellow	blue	yellow	yellow	yellow								
Rue de l'Orient													blue		yellow	yellow	yellow	yellow	yellow					
Rue Cordey													blue	green	green	green	green	green	green	green	green	pink	pink	pink

Crédit SEY 2019

Crédit SEY 2021

Crédit SEY 2022

Crédit SEY 2022 / part STE-Mobilité

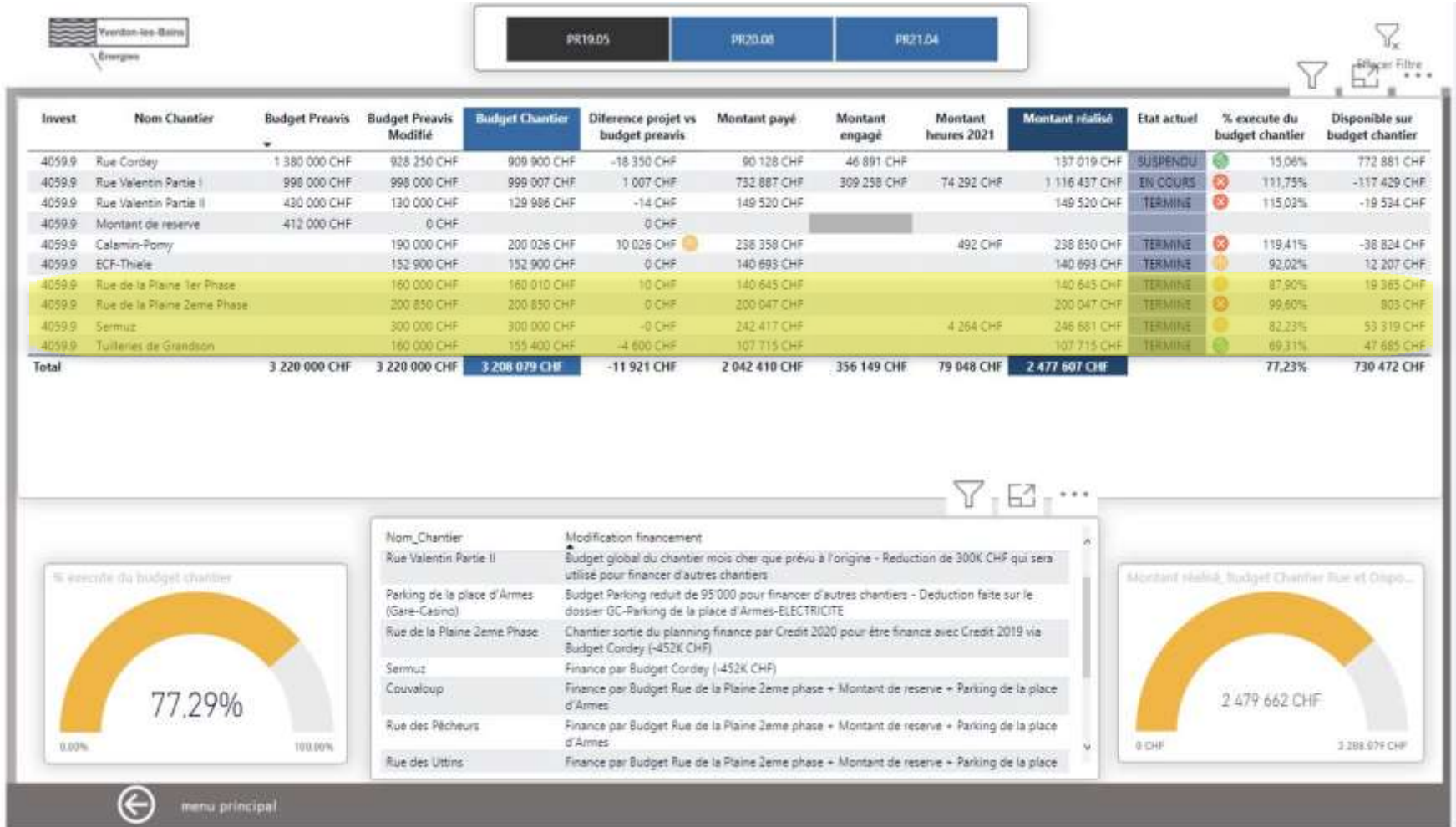
Projets réalisés en 2021 :

- Rue Basse à Grandson pour une intervention d'urgence sur le réseau gaz. :
 - Quoi: Changement d'un tronçon de conduite de gaz
 - Pourquoi: Conduites poreuse avec des fuites
 - Point fort: Conduite des travaux en étroite collaboration avec les représentants techniques de la commune de Grandson

- Clendy, passage à niveau CFF:
 - Quoi: Changement d'un tronçon d'une conduite d'eau
 - Pourquoi: Le SEY a découvert grâce à la surveillance de fuites mise en place sur les réseaux d'eau, que la conduite fuit sous le passage CFF. Celle-ci a été remplacée avant qu'elle ne se rompt est fasse des dégâts importants, y compris sur la ligne CFF.
 - Point fort: creuse d'un forage dirigé sous la voie CFF permettant le maintien de la circulation des trains pendant les travaux.



Utilisation du montant d'urgence: 2019, état au 8 février 2022



Utilisation montant d'urgence

Montant réalisé: CHF 695'088.-

Montant crédit PR19-05: CHF 700'000.-

Utilisation du montant d'urgence: 2020, état au 8 février 2022

PR19.05

PR20.08

PR21.04


 Effacer Filtre

Invest	Nom Chantier	Budget Preavis	Budget Preavis Modifié	Budget Chantier	Difference projet vs budget preavis	Montant payé	Montant engagé	Montant heures 2021	Montant réalisé	Etat actuel	% execute du budget chantier	Disponible sur budget chantier
4067	Av. de Grandson Est-Ouest	1 024 850 CHF	1 024 850 CHF	1 024 850 CHF	0 CHF	2 727 CHF	536 CHF	9 041 CHF	12 303 CHF	TERMINE	-- %	-12 303 CHF
4067	Couvaloup		40 000 CHF	41 200 CHF	1 200 CHF	67 304 CHF	8 600 CHF	43 362 CHF	67 304 CHF	TERMINE	163,36%	-26 104 CHF
4067	EP restructuration	200 000 CHF	200 000 CHF	190 550 CHF	-9 450 CHF	190 550 CHF			190 550 CHF	TERMINE	100,00%	0 CHF
4067	Montant de reserve	590 970 CHF	0 CHF		0 CHF							
4067	Parking de la place d'Armes (Gare-Casino)	829 150 CHF	734 150 CHF	734 150 CHF	0 CHF	16 800 CHF			16 800 CHF	SUSPENDU	2,29%	717 350 CHF
4067	Rte de contournement (APA secteur sud)	830 000 CHF	830 000 CHF	272 950 CHF	-557 050 CHF	207 449 CHF		492 CHF	207 941 CHF	TERMINE	76,18%	65 009 CHF
4067	Rue de Félice					39 700 CHF			39 700 CHF	EN COURS	-- %	-39 700 CHF
4067	Rue de la Plaine Zeme Phase	200 850 CHF	0 CHF		0 CHF					TERMINE		
4067	Rue des Champs-Lovats	881 680 CHF	881 680 CHF	976 184 CHF	94 504 CHF	755 251 CHF		103 300 CHF	858 550 CHF	EN COURS	87,95%	117 633 CHF
4067	Rue des Pêcheurs		626 000 CHF	626 080 CHF	80 CHF	669 522 CHF		2 542 CHF	672 064 CHF	Finition chantier reportée	107,34%	-45 984 CHF
4067	Rue des Uttins		220 000 CHF	220 105 CHF	105 CHF	140 744 CHF		2 050 CHF	142 794 CHF	TERMINE	64,88%	77 311 CHF
Total		4 557 500 CHF	4 556 680 CHF	4 086 068 CHF	-470 612 CHF	2 949 070 CHF	9 136 CHF	160 786 CHF	3 118 991 CHF		76,33%	967 077 CHF



Nom_Chantier Modification financement

 Av. de Grandson Est-Ouest
 Av. de l'Hippodrome
 Chasseron
 Clendy - Passage à niveau CFF
 Copernic
 EP restructuration
 Jonction
 Levant
 Ligne électrique Montagny PDS
 Mauborget
 Montant de reserve


Utilisation montant d'urgence

Montant réalisé: CHF 882'162.-

Montant crédit PR19-05: CHF 886'000.-

Utilisation du montant d'urgence: 2021, état au 8 février 2022

PR19.05

PR20.08

PR21.04



Invest	Nom Chantier	Budget Preavis	Budget Preavis Modifié	Budget Chantier	Diference projet vs budget preavis	Montant payé	Montant engagé	Montant heures 2021	Montant réalisé	Etat actuel	% execute du budget chantier	Disponible sur budget chantier
4071						34 126 CHF			34 126 CHF		-- %	-34 126 CHF
4071	Av. de Grandson Est-Ouest					0 CHF			0 CHF	TERMINE	-- %	0 CHF
4071	Clendy - Passage à niveau CFF		339 120 CHF	339 120 CHF	0 CHF	242 607 CHF	4 500 CHF	18 676 CHF	265 782 CHF	EN COURS	78,37%	73 338 CHF
4071	Ligne électrique Montagny PDS	1 058 400 CHF	1 058 400 CHF	1 058 400 CHF	0 CHF	61 496 CHF	40 700 CHF		102 196 CHF	EN COURS	9,66%	956 204 CHF
4071	Montant d'intervention en urgence	707 000 CHF	277 916 CHF		-277 916 CHF							
4071	Rue Basse a Grandson		89 964 CHF	106 164 CHF	16 200 CHF	67 949 CHF		15 912 CHF	83 861 CHF	EN COURS	78,99%	22 303 CHF
4071	Rue de Cheminet 47 à 57.	437 400 CHF	437 400 CHF	490 866 CHF	53 466 CHF	384 234 CHF	16 479 CHF	63 829 CHF	464 542 CHF	TERMINE	94,64%	26 325 CHF
4071	Rue de Félice	606 960 CHF	606 960 CHF	622 960 CHF	16 000 CHF	146 088 CHF	274 178 CHF	63 776 CHF	484 042 CHF	EN COURS	77,70%	138 918 CHF
4071	Rue des Chalnettes ouest	768 960 CHF	768 960 CHF	768 717 CHF	-243 CHF	44 381 CHF		2 214 CHF	46 595 CHF	En phase étude	6,06%	722 122 CHF
4071	Rue des Charmilles	789 480 CHF	789 480 CHF	788 767 CHF	-713 CHF	440 821 CHF	538 373 CHF	76 662 CHF	1 055 856 CHF	SUITE 2022	133,86%	-267 090 CHF
4071	Rue du Mujon	631 800 CHF	631 800 CHF	496 800 CHF	-135 000 CHF	30 146 CHF			30 146 CHF	En phase étude	6,07%	466 654 CHF
Total		5 000 000 CHF	5 000 000 CHF	4 671 794 CHF	-328 206 CHF	1 451 848 CHF	874 230 CHF	241 068 CHF	2 567 146 CHF		54,95%	2 104 648 CHF



Nom_Chantier Modification financement

- Av. de Grandson Est-Ouest
- Av. de l'Hippodrome
- Chasseron
- Clendy - Passage à niveau CFF
- Copernic
- EP restructuration
- Jonction
- Levant
- Ligne électrique Montagny PDS
- Mauborget
- Montant de reserve



Utilisation montant d'urgence

Montant réalisé: CHF 349'643.-

Montant crédit PR19-05: CHF 707'000.-

Projets Globaux 2022 / Coûts estimatifs de renouvellement des réseaux [CHF]				
Projets	DESIGNATION	SEY	STE / Mobilité	TOTAL
		EAU / Gaz / Elect/ EP		SEY / STE / Mobilité
Chemin du Coteau Rue de l'Orient Chemin de Beauregard Chemin des Sources Etudes des projets 2023/2024	Génie Civil Energies	3'410'000	-	
	Appareillages			
	Archéologue			
	Collecteurs EU / EC			
	Chaussée			
	Expertise, assurance			
Intervention en urgence (curatif) en bloc		700'000	-	
Rue Cordey	Réalisation des travaux en deux phases	-	300'000	
Gestion des projets (valeur crédit global)	Bureau d' Assistance au Maître de l'Ouvrage (BAMO) (5%)	245'000	-	
	Gestion Controlling / Reporting (5%)	245'000	-	
Rue du Mujon	Réaménagement des chaussées incluant la mobilité	-	100'000	
Crédit SEY		4'600'000		
			Crédit STE / Mobilité	400'000
Crédit global				5'000'000

Questions / réponses ?

